

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 23 mai 2016 à 20h sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

Présents : messieurs JULIEN, DUFREGNE, GUEULLET, DENIS, CHERION, VOLAT, RONCERET, JUAN mesdames DORIAT, EDELIN, DUPOUX, AGUINET, FAVIER, PARIS.

Excusée : Madame BELMILIANI (pouvoir M JULIEN)

Secrétaire de séance : Madame PARIS

1) Bureau de Poste

Monsieur le Maire rappelle la rencontre du 9 mars 2016 avec les représentants de la Poste. Celle-ci avait été évoquée lors du dernier Conseil Municipal au cours duquel une vive protestation avait été exprimée, notamment sur le projet de mise en place d'un facteur guichetier à compter du 1^{er} octobre 2016.

Le projet d'agence postale communale peut constituer une réponse au maintien d'un service postal de proximité compte tenu de la volonté des responsables de la Poste de réduire les horaires d'ouverture.

Un tel projet nécessite une véritable réflexion pour qu'il puisse s'intégrer lui-même dans le projet communal, notamment par rapport à la destination et à l'aménagement des bâtiments communaux en lien avec le projet de santé. La question du personnel et des moyens mis à disposition dans le cadre d'une nouvelle organisation répondant aux besoins de la population doit se faire avec l'ensemble des acteurs concernés.

Bien que fermement opposée à une remise en cause du bureau de Poste communal, la municipalité accepte de lancer cette réflexion sur l'année 2016 pour une mise en place d'une organisation intégrant une agence postale communale à compter de début 2018.

Cette date constitue un temps minimum compte tenu des contraintes administratives et des délais nécessaires pour solliciter les subventions éventuelles attachées à ce projet.

Une telle réflexion ne peut s'engager sous la menace de la mise en place de mesures transitoires comme l'ouverture du bureau de poste seulement l'après-midi avec un facteur guichetier, tendant à réduire le service postal à Saint-Menoux. Si de telles mesures étaient prises, elles constitueraient un élément de rupture de cet engagement

2) Personnel

Un poste d'Educateur Jeunes Enfants est créé temporairement jusqu'au 31 Août 2016 pour faire face à un surcroît d'activité à la structure multi-accueil « La Courte Echelle » lié au transfert de la structure à la communauté de communes au 1^{er} septembre 2016.

Le maire a rencontré les agents de la commune, le 18 mai, une délibération sur le régime indemnitaire est prise en conséquence.

Un emploi de saisonnier sera créé pour les vacances d'été de l'Accueil de Loisirs.

3) Lotissement des Vignes : Compte rendu Annuel d'activité 2015 avec la Société d'Équipement d'Auvergne (La SEAU).

Sébastien MALLET responsable de projets au sein de la SEAU explique le compte rendu annuel d'activité 2015 et notamment le bilan financier. Il en profite pour présenter son successeur Guillaume SAULZET. Il rappelle que le contrat avec la SEAU s'achève en 2020 et qu'il reste 8 lots à vendre. À terme l'opération devrait se terminer en équilibre de recettes et dépenses à 513 000 €. Des travaux paysagistes devraient être réalisés dans le lotissement en partenariat avec le lycée agricole de Neuvy.

4) Délibérations avec GRDF pour le raccordement de bâtiments en gaz naturel.

Les élus décident d'inscrire des travaux avec GRDF pour le raccordement en gaz naturel des bâtiments de la Poste et du Presbytère ainsi que du futur bâtiment périscolaire.

5) Chemin ruraux

Philippe RONCERET présente aux élus son travail de recensement des chemins ruraux (près de 63 km : goudronné, enherbé, empierré) de la commune c'est-à-dire les chemins appartenant au domaine privé de la commune à ne pas confondre avec les voies communales. Il s'agit d'une riche base de données pour les différentes commissions de la commune (chemins, tourisme..). Pour commencer cette analyse va permettre notamment à la commission chemin de voir les chemins ruraux susceptibles de basculer en voies communales et d'être inclus dans le calcul des dotations.

6) Maison du Football

L'appel d'Offres devrait être lancé dans le courant du mois de juin avec le début des travaux espéré au mois de septembre.

7) CCAB

Les travaux de voirie de la seconde tranche ont commencé rue des Granges avec l'intervention du syndicat d'Ygrande. L'entreprise Centre voirie réalisera les travaux place de la Croix à compter du 20 juin.

8) Chantier international de Jeunes

Une réunion préparatoire se tiendra le lundi 31 mai à 20h30 en salle de réunion.

Fin de la séance 22h30

